



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 4241

Texte de la question

BILAN EN MATIÈRE D'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Luce Pane, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Luce Pane. Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'éducation nationale est un axe majeur de ce quinquennat. Tous les élèves ne partent pas avec les mêmes chances dans la vie : les professeurs sont là pour leur ouvrir les portes. C'est au travers de l'école que les jeunes peuvent construire leur avenir. C'est pourquoi nous avons fait de l'école notre priorité. Nous avons rétabli la formation des enseignants. Depuis 2012, nous avons créé 60 000 postes. Nous avons développé l'accompagnement individuel des élèves en difficulté. Depuis la rentrée 2015, les écoles et les collèges en zone d'éducation prioritaire bénéficient de moyens supplémentaires ; citons, parmi les nombreuses mesures décidées, les assistants de prévention et de sécurité et les temps de formation majorés pour les enseignants. Pour la seule rentrée 2016, cela représente, dans ma circonscription, l'ouverture de vingt et une classes.

Madame la ministre, en dix ans, la droite avait supprimé 80 000 postes (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), alors que le nombre d'élèves augmentait. Beaucoup de classes avaient dû fermer, non pas faute d'élèves, mais faute d'enseignants, notamment en milieu rural. Mais nous ne devons pas regarder seulement le passé. Le programme actuel de la droite prévoit la suppression de 300 000 postes de fonctionnaires. Mais les fonctionnaires, ce sont nos policiers, ce sont nos pompiers, ce sont nos enseignants ! Cela signifie que la droite supprimerait environ 150 000 postes dans l'éducation nationale. Concrètement, au-delà des classes qui ferment, ce serait la fin de l'accueil à l'école à trois ans, ce serait la fin de l'accompagnement individuel des élèves, ce serait la fin des remplacements des enseignants en cas de maladie. Cela aboutirait à envoyer des étudiants non formés, sans accompagnement, au-devant de classes surchargées. Ce n'est pas ce que nous voulons pour nos enfants, ce n'est pas ce que nous voulons pour leur avenir, ce n'est pas ce que nous voulons pour l'avenir de notre société.

Madame la ministre, pouvez-vous nous dire quel bilan on peut dresser de notre action et pourquoi il est essentiel de la poursuivre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée, vous le savez, l'avantage, avec l'éducation, c'est qu'une fois passé le tumulte des débats polémiques, des procès d'intention, des contrevérités outrancières (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*)...

Mme Catherine Vautrin. Vous êtes pourtant une spécialiste !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...il n'est pas très compliqué de faire la différence entre ceux qui agissent pour rehausser le niveau et la qualité de notre système éducatif et relancer l'ascenseur social, et les autres.

M. Philippe Meunier. On voit le résultat !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Il n'est vraiment pas compliqué de faire la différence. Comme vous l'avez fait, il suffit d'un coup d'œil, d'abord, sur l'investissement financier. Après dix ans au cours desquels la droite avait cru bon de sacrifier l'éducation nationale en baissant l'investissement éducatif, alors que tous les pays voisins, eux, l'augmentaient, nous avons, durant ce quinquennat, augmenté de 9 milliards d'euros l'investissement pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Laurent Furst. Et la dette ?

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous avons créé les 60 000 postes auxquels nous nous étions engagés et nous avons consacré des moyens sans équivalent pour l'éducation prioritaire, comme cela n'avait jamais été fait par le passé.

M. Laurent Furst. Elle parle à 12 % des Français !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Ensuite, s'agissant de la condition enseignante, les enseignants ont bénéficié d'un rétablissement de la formation et d'une revalorisation de leur rémunération – qu'ils enseignent dans le premier degré ou aux autres niveaux –, et ont enfin vu arriver la reconnaissance de leur engagement.

Un coup d'œil, enfin, sur les résultats, même si l'on sait que l'éducation s'inscrit dans le temps long : on compte 30 000 décrocheurs de moins par an dans notre système scolaire, mais aussi désormais près de 35 % d'étudiants boursiers, étant rappelé que ces étudiants ont un taux de réussite en licence de huit points supérieur à ceux qui, dans la même situation, ne l'étaient pas. Je crois que cela en dit long.

Madame la députée, pourquoi faut-il continuer ? D'abord, parce que nous avons posé les bases pour aller vers l'excellence, ce qui est évidemment un travail de long terme, mais aussi parce qu'on sait ce qui nous attend en face. S'il ne fallait retenir qu'un point des propositions de l'opposition, en effet, ce seraient 100 000 postes de fonctionnaires en moins dans l'éducation nationale, ce qui signifie qu'il n'y aurait plus aucun remplacement des départs à la retraite, plus aucun remplacement de professeurs absents, des classes et des écoles qui ferment. Qui veut de cela ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4241

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2016](#)